

Actualité municipale à fin décembre 2021:

Résultats des audits commandés par la Municipalité à sa prise de fonction :

L'INDEPENDANT du 16 décembre rend compte de la présentation de l'audit sur les finances et le patrimoine immobilier de la commune de CERET par le cabinet d'étude Stratégies Locales, le mardi 14 décembre devant les conseillers municipaux.

La liste CERET ENSEMBLE s'est étonnée de la restitution tardive de ces audits alors qu'elle avait demandé qu'ils soient présentés aux conseillers municipaux depuis de nombreux mois et comme nous le pensions, la raison en est probablement qu'ils n'apportent pas grand-chose à ce que nous ne savions déjà ; l'audit financier bien qu'établi sur certaines bases au demeurant contestables, confirme la **situation financière satisfaisante de la ville de CERET à fin 2019, contrairement aux propos outranciers tenus par l'actuelle Municipalité à sa prise de fonction.**

Sur le patrimoine immobilier, rien de nouveau ; des bâtiments communaux doivent être réhabilités ; l'explication réside dans **les choix budgétaires effectués par le passé avec la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale et la priorisation de certains travaux.** Outre les travaux courants réalisés annuellement sur les bâtiments, les voiries... rappelons les investissements engagés par l'ancienne municipalité, avec pour certains le concours de la communauté de communes du Vallespir = Musée d'Art Moderne, DOJO, salle de l'Union, centre de tri, sous-préfecture, gendarmerie, médiathèque pour les plus conséquents.

Le cabinet d'étude a repris mécaniquement la totalité des travaux de remise à niveau des bâtiments communaux, pour certains effectivement très dégradés, ce qui n'est évidemment pas envisageable budgétairement sauf à faire « exploser » la fiscalité et/ou l'endettement.

Sur la situation financière de la commune de CERET à fin 2019 (2020 n'est pas une année significative avec les élections et la COVID) : les conclusions du cabinet d'études sont =

- un autofinancement structurellement fragile,
- un investissement insuffisant,
- un endettement relativement élevé

Tout d'abord, des remarques fondamentales sont à formuler sur la méthodologie retenue, à savoir que le cabinet d'études compare CERET aux communes de la strate démographique des 5000 à 10 000 habitants au plan national alors qu'il est plus pertinent de retenir les moyennes des communes de cette strate dans la région ; par ailleurs, **l'étude ne porte que sur le budget principal et occulte les budgets annexes alors que les gros investissements structurants sont réalisés en partie dans les budgets annexes ;** certes, l'endettement est plus élevé que les communes de la strate de référence mais, d'une part CERET est Sous-préfecture et ville-centre, d'autre part certains gros investissements sont générateurs de rentrées au titre des loyers ce qui tempère la charge financière supportée et donc permet de relativiser l'endettement.

Ce n'est pas dit dans l'audit mais il convient de souligner que l'ancienne Municipalité a maîtrisé le fonctionnement aussi bien en dépenses (dépenses de personnel inférieures à 50% des charges) qu'en recettes (taux d'imposition inférieurs aux communes de référence et inchangés depuis de nombreuses années).

Nous sommes impatients de voir ce que fera l'actuelle Municipalité dans les années à venir, notamment au plan fiscal !

Second pont routier sur le Tech

La liste CERET ENSEMBLE est favorable à la construction de ce second pont routier sur le Tech, pour les raisons suivantes :

- saturation automobile de l'actuel pont, avec 15 000 à 20 000 véhicules par jour, ce qui est source de nuisances pour les riverains ; on estime que 7 000 véhicules pourraient utiliser le nouveau pont,
- ce pont donnera de la fluidité aux échanges entre les divers points de CERET, en accès comme en sortie,
- l'aménagement futur de CERET se réalisera au secteur de Nogarède (cf nouveau Plan Local d'Urbanisme) ; dès lors, le second pont s'inscrit en cohérence avec l'aménagement de Nogarède,
- le nouveau pont aura un accès dédié à l'espace économique de l'Oulrich, ce qui est très important et est demandé par les entreprises de la zone économique,
- enfin, l'accès à CERET sera sécurisé ; que se passerait-il si le pont routier actuel était inutilisable ?

Pour toutes ces raisons, nous appelons à voter fin janvier 2022 pour ce projet tout en nous posant des questions sur la position du conseil départemental qui a retenu ce projet depuis de nombreuses années, a acté budgétairement cet investissement et a procédé à 85% des acquisitions foncières.

Pourquoi revenir devant les électeurs ? que se passera-t-il s'il y a un vote défavorable ? idem, si le vote est favorable mais avec une faible participation, quelle décision sera prise ?

Conseil Municipal du 9 décembre 2021

Rien de particulier à signaler.

Questions diverses

Nous recevons régulièrement des courriers de nos concitoyens sur des questions relevant de la ***vie communale***.

Reviennent surtout le manque de propreté général de la ville, les stationnements anarchiques des véhicules et les illuminations de fin d'année que beaucoup trouvent très insuffisantes pour une ville comme la nôtre.

Nous ferons remonter toutes ces observations à qui de droit...

En ce début d'année 2022, la liste **CERET ENSEMBLE** présente ses meilleurs voeux aux cérétanes et aux cérétans.

Ses 4 élus au conseil municipal sont très présents et ont une approche positive sur les divers sujets qui y sont traités, tout en restant critiques lorsque cela est nécessaire.

Réservés sur la politique de la Municipalité en matière de budget et de ressources humaines, ils ont, à nouveau, manifesté leur complet désaccord sur le projet de maison de retraite sur le site de Nogarède qui sera très coûteux, particulièrement pour les résidents qui verront le prix de journée fortement augmenter, et retarde la réalisation de cet équipement tant attendu alors que l'actuelle maison de retraite est vétuste, notamment vis-à-vis des normes de sécurité. Pour le reste, ils pensent que certaines opérations de prestige auraient pu être réalisées à moindre coût au plan financier (Tour de France, parc du Château d'Aubiry...) d'autant que les retombées sont très faibles pour nos concitoyens cérétans.